

BIBL. SORBONNE

MILLIN
—
PIÈCES
DIVERSES

R XIX

in - 8°

294

SORBONNE



UNIVERSITÉS DE PARIS
BIBLIOTHÈQUE DE LA SORBONNE

13, RUE DE LA SORBONNE - 75257 PARIS CEDEX 05
TEL : 01 40 46 30 27 - FAX : 01 40 46 30 44

Inv. D. 64283

SIGB

Sibil 1.145.893 [chal.]

SU

Cote

R XIX 8 = 294

1153377024



~~H.R. d. 373~~ (8°)

R XIX 8 = 294



Millin
Pièces Diverses.

- 1.° Dissertation sur un Disque d'argent.
 - 2.° Note sur le vase que l'on conservait
à Gênes sous le nom de Sacro Catino
 - 3.° Comparaison des Hippocentures &c.
 - 4.° Description d'un vase peint &c.
 - 5.° Du Chaos.
 - 6.° Du Dieu appelé par les Athéniens
le Dieu inconnu.
 - 7.° observations sur le costume théâtral
 - 8.° observations sur le monument sépulchral
de Pompéius Campanus.
-



9°. Description d'un vase trouvé à
Carente.

10°. Notice sur des médailles inédites
De Callatia.

11°. Les Martiales.

12°. extrait de quelques lettres &c

I

1800



LES MARTINALES.

44

Ales Phasiacis petita Colchis
Atque Afræ volucres placent palato,
Quod non sunt faciles : at albus anser
Et pictis anas enotata pennis
Plebeium sapit.

PETRON. *Satyr.* CXIII.

LES MARTINALES,
OU
DESCRIPTION

D'UNE MÉDAILLE QUI A POUR TYPE
L'OIE DE LA SAINT-MARTIN.

PAR A. L. MILLIN,

MEMBRE DE L'INSTITUT ROYAL DE FRANCE,
CHEVALIER DE LA LÉGION D'HONNEUR, ETC.



A PARIS,
CHEZ C. WASSERMANN, LIBRAIRE,
RUE DAUPHINE, N° 27.

DE L'IMPRIMERIE DE P. DIDOT L'AINÉ.

M. DCCCXV.

LES MARTINAIRES.

ou

DESCRIPTION

D'UNE MÉDAILLE QUI A ÉTÉ
COINÉE DE LA SAINT-MARTIN.

PAR A. E. MILLER.

TRADUCTION DE L'ANGLAIS
PAR M. E. MILLER.



A PARIS,

CHEZ C. WASSERMAN, Libraire,

10, rue de la Harpe, 10.

DE L'IMPRIMERIE DE P. LEBOUR LAINÉ

N. DROUOT.

A M. L'ABBÉ
FRANCESCO CANCELLIERI,

DIRECTEUR DE L'IMPRIMERIE PONTIFICALE DE ROME,
PROSIGILLATEUR DE LA GRANDE PÉNITENCERIE, ETC.

RESPECTABLE AMI,

La Dissertation que j'ai l'honneur de vous dédier ne paroîtra peut-être pas assez grave pour mériter de vous être offerte. Le sujet que j'y traite n'est cependant pas tout-à-fait indigne de fixer l'attention d'un docte théologien. Elle a pour objet d'ôter à la fête d'un des plus grands saints de notre église ce qu'on y a mêlé de profane, et de confirmer l'opinion qu'elle ne doit son origine à aucune institution du paganisme.

Des poètes célèbres (1) ont chanté les Martinales; deux religieux distingués par leur savoir et leur piété dans les ordres rigoureux des F. Mineurs (2) et des Camaldules (3), un austère ministre luthérien (4), n'ont pas dédaigné de s'en occuper. Pourquoi ce sujet paroîtroit-il absolument sans intérêt? Tout ce qui sert à découvrir l'origine des usages anciens, à en faire connoître l'histoire, tient à cette espèce de culture qui fait l'ornement de l'esprit, et ne peut être tout-à-fait indifférent pour un philologue et un antiquaire. N'avez-vous pas vous-même traité des jeux et des exercices gymnastiques de Rome moderne et pon-

(1) Le Mantouan, Pontanus, *infra*, p. 20, 23.

(2) Le père Carméli, *infra*, p. 11.

(3) Le père Costadoni, *infra*, p. 16.

(4) John Frohmann, *infra*, p. 10.

tificale (1), des cérémonies de la fête de Noël (2), de l'usage des campaniles et des clochers (3)? Ne préparez-vous pas un curieux ouvrage sur les représentations du Carnaval et les fêtes de ce genre à Rome? N'avez-vous pas traité des aveugles célèbres, des hommes doués d'une mémoire prodigieuse (4), et, dans un agréable opuscule que vous m'avez fait aussi l'honneur de me dédier, des morts vivants (5)? Mais, que dis-je...? Ne sait-on pas que les sujets les plus frivoles en apparence ne sont pour vous que des occasions de verser avec profu-

(1) Circo Agonale. Roma, 1811, in-4°.

(2) Feste di Natale, 1814, in-8°.

(3) Campanili.

(4) Uomini dotati d'una prodigiosa memoria, 1815.

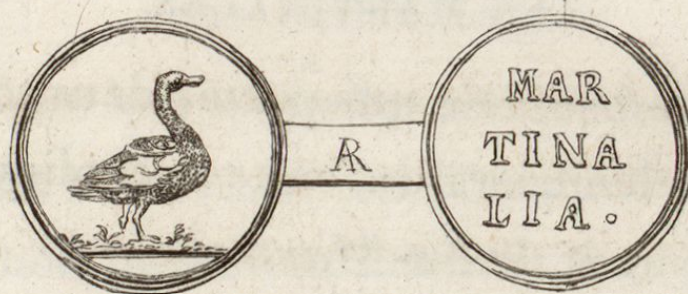
(5) Sopra la voce sparsa delle sue morte, 1812, in-8°.

sion les trésors de votre immense érudition, d'éclaircir des faits contestés, de publier des anecdotes agréables et inconnues qui enrichissent l'histoire des lettres et des arts ? Continuez vos nobles et intéressants travaux ; mais, utile aux lettres, et cher à l'amitié comme vous l'êtes, abrégez vos doctes veilles, et ménagez vos forces, afin de prolonger encore long-temps le mensonge de ceux qui, il y a trois ans, par une basse jalousie et une méprisable avarice, répandirent le bruit de votre mort.

Vous connoissez mon amitié pour vous, et mon respect pour vos qualités et vos vertus.

Votre serviteur et votre ami,

A. L. MILLIN.



LES MARTINALES,

OU

DESCRIPTION

D'une Médaille qui a pour type
l'Oie de la Saint-Martin.



La petite médaille qui fait le sujet de cette dissertation est d'argent. On y reconnoît d'abord l'oiseau qui figure le plus habituellement dans le repas de la fête qu'on célèbre le 11 de

novembre, fête qui porte, dans tous les calendriers du culte catholique, le nom de *Saint-Martin*.

L'usage de l'oie dans les festins est bien plus ancien que le temps où a vécu le saint évêque de Tours. Les monuments égyptiens en rappellent la mémoire : on voit sur plusieurs des prêtres qui offrent une oie en sacrifice ; et ils faisoient certainement servir cet oiseau à leurs repas, puisque, rôti ou bouilli, il étoit, avec le veau, la principale nourriture de leurs rois (1).

Les Grecs, et sur-tout les Lacédémoniens (2), faisoient aussi préparer l'oie pour leurs festins. Il n'y a per-

(1) DIODOR. SICUL. II, 3.

(2) ATHEN. XIV, 74.

sonne qui ne sache combien cet oiseau étoit chéri des Romains. Il obtenoit parmi eux des honneurs qu'on pourroit presque regarder comme un culte, depuis que par ses cris il avoit sauvé le Capitole. Les prérogatives dont il jouissoit auroient dû le rendre inviolable : cependant on le servoit, comme les autres animaux, sur les tables ; mais il n'avoit pas dans les cuisines la même renommée que dans les temples.

Sa chair n'étoit cependant pas absolument abandonnée à la classe inférieure du peuple. Ce palmipède étoit au nombre des mets que Géta faisoit entrer dans ses repas, que je nommerai alphabétiques, parcequ'on n'y servoit que des choses dont le

nom commençoit par la lettre de l'alphabet dont le tour étoit venu (1). Alexandre Sévère, aux deux poules qu'il faisoit servir à ses repas ordinaires, ajoutoit une oie dans les jours solennels (2). Pour augmenter la saveur de cet oiseau, les Romains le farcissoient de chair de poulet et d'autres animaux (3).

Bien avant que Toulouse et Strasbourg eussent acquis une juste renommée par leurs pâtés, on savoit faire accroître le volume du foie de l'oie en engraisant l'animal avec des figues. Ce volume devenoit encore plus considérable, selon Pline, en

(1) LAMPRID. *Geta.* 5.

(2) ID. *Alexand. Sever.* 37.

(3) *Vetus poeta de insiciatis.* V. *Anthol. latin.* V, 153, edit. BURMANI.

plongeant le viscère dans un mélange de vin et de lait (1). Si l'on en croit Martial, cette immersion le rendoit plus gros que l'animal même (2). Pline trouve cette invention si belle qu'il n'est point étonné que l'on mette en question si on en doit attribuer l'honneur à Scipion Métellus, homme consulaire, ou à M. Seïus, chevalier ro-

(1) *Pinguibus et ficis pastum jecur anseris albi.*

HOR. II, Sat. VIII, 88.

Anseris ante ipsum magni jecur, anseribus par.

JUVEN. Satyr. V, 114.

Il faut pourtant que ce régime et cette préparation ne soient pas absolument nécessaires, puisque c'est dans une de nos villes septentrionales que sont les plus célèbres engraisseurs d'oies.

(2) *Aspice quam tumeat magno jecur ansere, majus*

Miratus dices : hoc rogo crevit ubi ?

MARTIAL. XIII, 58.

main, contemporain de Métellus (1). Varron a parlé des grands troupeaux d'oies que ces deux patriciens nourrissoient. La reconnaissance de la postérité peut donc se partager entre eux; mais l'hommage qu'elle doit offrir à Messalinus Cotta, fils de l'orateur Messala, n'a rien d'incertain. Il est avéré qu'il fut l'heureux inventeur de la méthode de faire griller les palmes d'oie, et de les mettre en ragoût avec des crêtes de coq (2).

(1) *Nec sine causa in quæstione est, quis primus tantum bonum invenerit, Scipio ne Metellus vir consularis; an M. Sæius eadem ætate eques Romanus.* PLIN. Hist. nat. X. 22.

(2) *Sed (quod constat) Messalinus Cotta, Messalæ oratoris filius, palmas pedum ex his torrere, atque patinis cum gallinaceorum cristis condire reperit.* PLIN. X, 22.

Il n'est donc pas étonnant que l'oie ait aussi été d'un grand usage dans les Gaules. Mais quel rapport peut-il avoir avec le saint évêque de Tours? Plusieurs saints ont un oiseau pour attribut ; l'aigle accompagne saint Jean, le corbeau saint Benoît, le cygne saint Hugues. Aucune antique image de saint Martin ne nous le représente avec une oie, quoique Hospinian (1) dise le contraire, sans en rapporter d'exemples. L'oie n'est point citée dans les hymnes religieux que les Francs et les Lombards, chez lesquels le culte de saint Martin étoit si révééré et si répandu, lui ont adressés.

La tradition d'après laquelle on pré-

(1) *De templis*, p. 224.

tend que l'on mange une oie le jour de Saint-Martin, en punition de ce que cet oiseau avoit troublé le célèbre évêque de Tours, dans une de ses prédications, n'est appuyée d'aucune autorité.

Celle qui dit que le saint aimoit à se cacher dans des cavernes profondes pour se soustraire aux pompes du monde et aux honneurs de l'épiscopat que les chrétiens francs vouloient lui décerner, et qu'une oie décela sa retraite, n'est pas plus fondée, quoique Jean Bloy l'ait répétée, d'après Bartholin, dans de mauvais vers (1).

(1) *Cum Martinus amans tenues habitare cavernas
Quæreret effugium pomparum, et episcopus esse
Nollet, ad eximios aliquando vocatus honores,
Sepsit se tectis, caveasque irrepsit olenteis.
Improbis anser ubi streperi crepitacula rostri*

Rien ne prouve que le sauveur du Capitole ait trahi par ses cris le plus grand évêque des Gaules; et il est encore moins croyable que le bon saint Martin ait, pour un pareil délit, maudit cet oiseau à perpétuité, et qu'il l'ait à jamais livré, comme ajoute encore Bloy, à la chaleur des fours, à l'ardeur des brasiers, et aux broches acérées de fer ou de bois, pour être mangé dans les familles en redisant, dans des chœurs joyeux, le sujet de la solennité (1).

*Concutiens fiss perpetuum fiss, fis, fis iniquis,
Assiduisque sonis rauci stridoris obhiscit,
Et miserum ansereo latitantem culmine tigni,
Prodidit infandum infidus Martinum et honores
Contulit invito; nam sic protractus ab antro
Anserum et ex olidis est factus præsul oletis.*

(1) *Hinc pia suscipiens Martinus vota quotannis;
Perfidus anser, ait, garritus crimen inertis*

Si nous n'adoptons pas avec Frédéric Nauséa, évêque de Vienne (1), que l'oie a été consacrée au repas de la Saint-Martin parcequ'elle veille et crie pendant la nuit comme le saint évêque veilloit souvent pour rappeler aux fidèles leurs devoirs dans de vives prédications, nous croirons encore moins ce que dit Bartholin, qui lui-même montre un grand doute dans son récit, que les chrétiens man-

*Supplicio luet æterno , populosque per omnes
Occidet et teretes sentiscet vertice cultros
Damnatus furno , verubus fixusque columnis
Nequitiae in poenam ad lentos torrebitur ignes ,
Quem bonus ingluvie vicinus degulet amplâ
Lætitiæ causam repetens et nomina festi.*

Johan Christ FROHMANN, *Anser Martinianus*,
1683, pars I^a.

(1) Cité par LAMARRE, *Traité de la police*, II,
p. 735.

gent l'oie dans leurs festins du 11 de novembre, parceque sa chair trop pesante avoit occasioné des désordres dans l'estomac du saint, et avoit causé sa fin. Son ami Sulpice Sévère, qui a fait de sa mort un récit noble et touchant, ne dit rien de ces contes, répétés par l'ignorance et accueillis par la crédulité.

Il faut donc attribuer l'usage de manger, le 11 de novembre, une oie, qu'on appelle pour cette raison *oie de la Saint-Martin*, à des causes absolument étrangères à la vie du saint évêque.

Selon l'opinion du père Carméli (1), cet usage dériveroit des Grecs. Ils cé-

(1) *Della festa di S. Martino. V. Storia di vari costumi sacri e profani. II, p. 79.*

lébroient tous les ans, en l'honneur de Bacchus, selon Plutarque (1), le 11 du mois Anthesterion, une fête qu'ils appeloient *Pithoegia* (2), c'est-à-dire *de l'ouverture des vases à mettre le vin*, parcequ'on ouvroit, à cette époque, ceux qui contenoient le vin nouveau (3). Henri Étienne dit aussi que cette fête étoit semblable à celle que nous célébrons en l'honneur de saint Martin (4).

L'époque des vendanges, celle de

(1) *Sympos.* IX.

(2) Πιθοίγια.

(3) Τῇ νέῃ οἴνῃ Ἀθήνησιν μὲν ἐνδεκάτῃ τῇ Ἀνθεστηριῶνος μηνὸς κατάρχονται, Πιθοίγιαν τὴν ἡμέραν καλῶντες. PLUT. *Sympos.* IX, 10.

(4) *Doliorum apertio festum erat Bacchicum apud Græcos quale est, quod in honorem sancti Martini celebramus, voce Πιθοίγια.*

L'ouverture des tonneaux, ont dû être en effet, chez tous les peuples, des occasions de réjouissance. Les Romains avoient leurs *Vinalia*, leurs *Brumalia*, comme la Grèce avoit sa Pithoegia : mais la joie qui se manifeste à cette époque dans nos contrées peut être relative au plaisir que causent l'abondance de la récolte et la bonté du vin, sans avoir aucun rapport à la fête que l'on célèbre le 11 de novembre en l'honneur du saint évêque de Tours.

D'ailleurs les *Vinalia* des Romains avoient lieu dans les mois de février, d'avril, ou d'août, selon les climats ; l'époque des *Brumalia* devoit varier aussi par les mêmes causes. Il est difficile de croire que dans l'Italie elles

se fissent au commencement de novembre, puisque, même dans les régions septentrionales, le temps s'adoucit à cette époque, où arrivent quelques beaux jours, qu'on appelle proverbialement *l'été de la Saint-Martin*. Quant à la fête des Athéniens, comment prouver que le 11 du mois Anthesterion répondoit à notre 11 de novembre, puisqu'on n'est pas même d'accord sur la division de l'année qui portoit ce nom, et que les uns disent que ce mois répondoit à la fin de novembre et au commencement de décembre (1), et d'autres à la fin de février et au commencement de mars? (2) Il est donc

(1) POTTER, *Archæol.* II, 26.

(2) PONTEDERÆ *Antiq.* 221.

impossible d'assigner d'une manière précise dans notre calendrier une place correspondante aux premiers jours de la fête des Anthesteria ou de la Pithoegia.

C'eût été une chose très inconvenante de mêler des usages d'une superstition grossière à la fête d'un saint qui faisoit profession de la plus austère abstinence. Ce jour étoit si sacré parmi les chrétiens qu'il avoit une octave, honneur singulier rendu à un confesseur (1). Mais saint Martin étoit comparé aux apôtres ; il a été le premier sous l'invocation de qui l'église, au moins celle d'Occident, ait élevé des autels, tandis que cet honneur ne

(1) DURAND, *de divin. officiis*, III, 37.

s'accordoit encore qu'aux reliques des martyrs. Enfin son culte a été si répandu qu'il n'y a presque point de pays où ce saint n'ait des églises et des oratoires. Il faut donc attribuer la joyeuse fête du 11 de novembre à une autre cause qu'à celle d'honorer le saint dont ce jour porte le nom, et cette cause le savant religieux camaldule Anselmo Costadoni me paroît l'avoir trouvée (1).

L'église grecque avoit d'abord quatre carêmes; l'église latine en eut trois, et ils furent réduits à deux, dont l'un, appelé le *grand carême*, précédoit la Pâque, et l'autre, nommé le *petit carême*, précédoit Noël : celui-ci

(1) *Ragionamento sopra la ricreazione di santo Martino*. CALOGERA, *Nuova Raccolta*, XX, 143.

reçut aussi le nom de *carême de Saint-Martin*, parcequ'il commençoit le 12 de novembre, qui étoit le lendemain de la fête du saint. La veille, qui étoit le jour de la fête même, étoit consacrée, comme la veille des cendres, c'est-à-dire du premier jour du grand carême, à des plaisirs et à des festins.

L'usage du premier carême a cessé au commencement du treizième siècle, et ne s'est plus conservé que dans quelques cloîtres. Il dure encore parmi les camaldules; et ces solitaires en consacrent la veille, le 11 de novembre, jour de Saint-Martin, à d'innocentes récréations, telles qu'une promenade commune au-dehors de leur monastère, pendant laquelle ils

peuvent rompre le silence rigoureux qui leur est habituellement imposé, tandis que des mets moins grossiers et plus substantiels qu'à l'ordinaire, des viandes même, qui, dans d'autres temps, sont toujours proscrites dans leurs maisons, les attendent au réfectoire.

Personne n'ignore que les émissions de sang périodiques étoient en usage dans les monastères; mais il y avoit des différences dans leur nombre et dans leurs époques. Elles avoient lieu au moins deux fois, et au plus cinq, par an. On lit dans les constitutions des camaldules de Padoue, faites dans le douzième siècle, que la cinquième se faisoit avant la fête de Saint-Martin. Ces saignées, qu'on appeloit *mi-*

nutiones, diminutiones, et phlebotomiæ, devoient affoiblir beaucoup ceux sur qui on les pratiquoit : aussi abrégéoit-on, à ces époques, la durée des offices au chœur ; on augmentoit les portions pour la nourriture, et elle étoit composée de mets plus substantiels. Il étoit encore naturel de donner ces récréations après une semblable *diminution*, et à la veille d'une longue abstinence.

Quoique le carême de la Saint-Martin ait été réuni à celui de Pâques, et qu'il n'existât plus, le jour de réjouissance a subsisté. En rejetant une incommode abstinence, on a conservé la fête joyeuse qui la précédoit ; et, comme elle se lie, en quelques lieux, aux opérations de la ven-

dange, ou plutôt de la manipulation du vin, on l'a regardée comme une fête bachique, et on en a cherché l'origine dans les orgies païennes et les Bacchanales.

C'est sur-tout ce qu'ont fait les écrivains du culte protestant, et les auteurs catholiques ont eux-mêmes donné lieu à cette erreur, en l'adoptant (1). Ambrosio Novidio Fracci, de Ferentino, ne craint pas de la répéter : il parle des pronostics que présente l'état du ciel le jour de Saint-Mar-

(1) *Hæc est læta dies : istâ populusque patresque
Luce cados relinunt et defecata per omnes
Vina ferunt mensas, ac libera verba loquuntur.
Talis apud veteres olim sacrata Lyæo
Lux erat à priscis vocitata Pithœgia Grajis,
Quòd signata dies aperiret dolia festis.*

MANTUANUS, cité par VOET in *Fast.*

tin (1); il croit que le saint a la puissance de changer l'eau en vin (2); il introduit enfin saint Martin, se comparant lui-même à Bacchus (3).

(1) *Sacri Fasti* ANTWERP. 1559, in-12, XI, p. 152.

(2) *Sunt qui vina dari credant : mihi proxima festo
Quod defecandi tempora vulgus habet.
Parsque , quod Ismario vertebam flumina succo :
Hac fieri turbæ quod quoque nocte putant.*

IBID.

(3) *Quæque dabant Baccho , mihi præbet gratia vulgi ;
Quæque illi ratio est , non minus illa mihi.
Miles enim Bacchus , miles sum dictus et ipse :
Bis genitus fuerat , bis genitusque vocor.
Ille colit Thebas , est et mihi Gallia curæ :
Vini avidum quæso quem magis esse putes ?
Nominor ante lacus , clamabant ante Lyæum.
Illi acinis thyrsus , crux mihi picta datur.
Indos ille domat , domui persæpe tyrannos ;
Nec minor iste mihi , quam labor ille fuit.
Tempora cingebant ederæ juvenilis Jacchi :
Has nova dat nostro ferre taberna mero.
Stulta choros mediis ducebat foemina silvis.
Ad cyathos saltat pota puella meos.
Bacchus habet Cereris commercia munus et hujus ,*

Mais, ajoute-t-il, le saint inspire bien mieux que lui ses poètes (1).

Le célèbre Pontanus ne parle pas avec plus de respect du saint, dont il avoue que l'Italie devoit le culte à la Gaule; il le fait entrer lui-même dans un festin, et lui demande d'apaiser la guerre que la France fait au royaume

*Mollitum nostro nomine crescit opus.
Reperit ille uvam, levo vinum sordibus uvæ:
Me duce et ut cedat vertitur unda mero.*

IBID. 154.

(1) *Si vacat, ad proprias e cœlo labere laudes:
Quæque damus faciles, ad tua vina veni.
Proque tuis Baccho faveas, adsis poetis:
Sed mihi præcipue, qui tua festa cano.
Nam si vera licet manifesta voce fateri,
Et sequimur certa numina nostra fide:
Fertilior Musis es tu, quam Bacchus et Evan
Ingenium ex vero vatibus ipse facis.
Curque facis causa est, cujus tu cura putaris,
Quoque vales, et quo tu tibi numen habes.*

IBID. 152.

de Naples, puisque toute la France obéit à ses lois (1).

Malgré ces licences poétiques, le motif du repas joyeux du 11 de novembre n'est pas douteux : nous

(1) *Martinum conviva saturque, et potus adoret :*

Hunc nobis ritum Gallia prima dedit.

Hunc patres tenuere, tenent nunc Itala regna.

I puer, et multo pocula tinge mero.

Dive fave : nunc te colimus, tua templa veremur,

Et numen felix ducimus esse tuum.

Dive adsis, Calabros, famuli, geminate trientes.

Instaurent positas fercula crebra dapes.

Numen adest : geminas video splendere lucernas ;

Intueor triplici tempora cincta face.

Dive parens Martine ades, et tua pocula vise.

Te cyathi, et calices, te tua musta vocant.

Euge pater, bibit ipse pater, calicemque supinat.

Quisquis adest, cyathos sumite, adeste Deo.

Dicamus bona verba precemur et otia pacis.

Pace penus gravida est, vinea pace nitet.

Pace fluunt tua vina, pater. Tu Gallica seda

Prœlia ; nam servit Gallia cuncta tibi.

Annuat ipse Deus, pueri nova vina ministrent.

Vos mecum alternas continuate vices.

ERIDAN. I, de Fest. Martinal.

voyons qu'il avoit lieu le jour de Saint-Martin, mais non pas en l'honneur du saint. Mais pourquoi l'oie en est-elle la base? Nous avons déjà vu qu'elle n'a aucun rapport à l'histoire du saint: la cause qui en fait le principal mets de ce banquet doit donc aussi lui être étrangère.

L'oie est un des oiseaux domestiques les plus communs dans les Gaules; c'étoit aussi le plus gros que l'on connût dans le moyen âge. Ses nombreux usages le font rechercher dans tous les pays: ses plumes sont employées dans les arts; sa graisse même est préférée au beurre pour plusieurs préparations culinaires, et sa chair se sale et se conserve dans divers pays comme celle du bœuf. Il n'est

donc pas étonnant que nos pères en aient fait tant de cas ; peut-être même est-ce par honneur et à raison de son utilité qu'ils ont représenté avec un pied d'oie celle de nos reines qui est connue sous le nom de la reine *Pédaque*. L'oie a été en faveur dans leurs festins : ce fut pendant plusieurs années la pièce de volaille la plus estimée. Charlemagne ordonna que toutes ses maisons en fussent fournies. Il paroît que cet usage s'est conservé long-temps dans les maisons royales, et on regardoit comme un péché, sans rémission, de voler ces oies. Cette irrévérence insigne a donné lieu au proverbe : *Qui mange l'oie du roi, cent ans après il en rend la plume*. Une oie apprêtée par sa

femme est le régal que promet maître Patelin à M. Guillaume pour l'amadouer et emporter son drap (1). Les premiers rôtisseurs et marchands de volaille ont pris leur nom de l'oie, parcequ'elle étoit le principal objet de leur commerce : on les appeloit *oyers*. La rue où ils étoient réunis, selon l'usage du temps, se nommoit la *rue aux Oyers* ; et, comme l'origine et la tradition se sont perdues, le peuple l'a nommée la *rue aux Oux*, dénomination aujourd'hui consacrée par l'usage.

L'oie est figurée comme le prix du succès sur le tableau d'un jeu inno-

(1) Et si mangerez de mon oye,
Par Dieu ! que ma femme rôtist.

Farce de Maître Patelin, p. 75.

cent que nos pères ont dit avoir été *renouvelé des Grecs*, pour annoncer sans doute que son antiquité se perd dans nos plus vieilles annales. Mais pourquoi, dans les fêtes publiques, dans les jeux de village, cet oiseau si utile est-il livré à d'horribles tortures avant de servir au repas de celui qui, pour montrer son adresse, a fait preuve de la plus atroce cruauté? Le pauvre animal est suspendu par la tête à un pieu; un autre pieu plus court que le premier, et planté devant lui, ne laisse qu'un étroit passage aux bâtons que des bras robustes lancent successivement vers ce malheureux but. Il faut que leurs atteintes redoublées séparent le larynx, l'œsophage, les muscles, et tous les liens

qui attachent le tronc au cou. Celui qui les sépare par un dernier coup termine ainsi le supplice de l'animal; et, proclamé vainqueur, il emporte pour prix une bête défigurée, et dont la chair meurtrie ne peut plus offrir qu'un mets dégoûtant.

Qui peut donc avoir introduit parmi nous un amusement si cruel? S'il remonte à nos origines gauloises, on pourroit regarder ce supplice comme une punition de l'avis qui priva les vainqueurs de Rome de leur victoire. Mais n'en cherchons pas la cause dans l'histoire; trouvons-la dans le malheureux penchant de l'homme pour faire du mal et pour détruire : ce qui le rend naturellement chasseur, naturellement guerrier, et lui

fait trouver du plaisir dans des exercices barbares et des devoirs meurtriers.

L'époque de la S.-Martin est celle où cet oiseau est plus gras et plus commun. Il est tout simple qu'elle ait été adoptée pour les repas qui ont lieu à cette époque : aussi cet oiseau est-il célébré toutes les fois qu'il est question du festin du 11 de novembre ; et on l'appelle *l'oiseau de la Saint-Martin*, *l'oie de la Saint-Martin* (1). Ce n'est donc pas une superstition qui le fait préférer : on peut s'en nourrir le jour de Saint-Martin sans offenser la religion, quoiqu'on en ait fait un cas de conscience ; et Martin Schoock,

(1) *Anser Martinianus*.

qui a examiné ce cas, et l'a discuté avec un grand scrupule (1), n'hésite point à donner cette décision. La superstition des hommes qui, nouveaux aruspices, interrogent l'état des viscères de l'oie, et examinent le degré de transparence de ses os pour savoir si l'hiver sera doux ou rigoureux (2), est contraire seulement à la physique, et ne touche point à la religion. Il n'en est pas de même de celle d'après laquelle on croit que le saint change l'eau en vin dans la nuit de sa fête (3).

Nous voyons donc comment l'oie

(1) *An liceat Martinalibus anserem comedere.*
Exerc. XVII, p. 205.

(2) BARTHOL. *loco citato.*

(3) *Quod ismaria vertebam flumina succo.*

Ambros. NOVIDII *Fast. Sacr.* XI, p. 152.

est devenue la partie la plus essentielle du repas de la Saint-Martin. Mais tout est sujet dans ce monde à l'empire du goût et de la mode : un autre oiseau moins utile, mais qui, par sa grosseur et sa succulence, peut également servir à des repas de famille, est venu de l'Asie (1) ou de l'Amérique septentrionale partager le goût que les François avoient pour l'oie. On attribue l'introduction du dindon à Jacques Cœur (2), au bon roi René (3). Cependant Aldrovande le décrit comme un oiseau rare (4),

(1) BARRINGTON, *Miscellan.* 1781, p. 127.

(2) LEGRAND, *Vie privée des François*, édit. nouvelle de M. Roquefort, I, 358.

(3) BOUCHE, *Hist. de Provence*, II, 478.

(4) *Ornithol.* XIV.

et Champier (1) en parle comme d'un mets nouvellement introduit. Il falloit qu'il fût encore rare au temps de Charles IX, puisqu'en 1566 les habitants d'Amiens lui en offrirent douze en présent (2), et qu'enfin Linocier (3) dit que c'est un manger délicieux digne d'un seigneur. On ne peut donc croire qu'il a été introduit en Europe par les jésuites. Ces pères ont bien pu en élever de grands troupeaux; mais on ne leur en doit pas la connoissance. Il paroît que c'est seulement vers 1630 que l'usage en est devenu commun. Depuis ce temps, point de repas de famille et populaire

(1) *De re cibaria*, XV, LXXII, p. 831.

(2) DAIRE, *Hist. d'Amiens*, I, 90.

(3) *Traité des plantes et des animaux*, 1619.

dont il ne soit la base : on en distribue sur-tout dans les réjouissances publiques ; et c'est parcequ'il n'y a pas de fête sans dindon que l'on dit populairement d'un homme aux dépens de qui on rit, on boit, et on mange : *C'est le dindon de la fête.* Enfin il s'est introduit jusque dans le repas du 11 de novembre ; et l'on dit le *dindon*, comme on disoit l'*oie de la Saint-Martin*.

Cette usurpation n'a pas été si entière et si solennellement consacrée dans les villes du Nord que dans celles du Midi. Quoique le rit luthérien ait aboli le culte de saint Martin, qui étoit cependant le patron du chef de la réforme, la solennité du repas du 11 de novembre s'est conservée comme fête

populaire, et parceque, comme nous l'avons dit, elle n'a aucune relation avec le saint qui lui donne son nom.

Beaucoup de rapports de famille, d'affaires fiscales, d'intérêts ruraux, se règlent au renouvellement des saisons, et chacun de ces renouvellements est indiqué par la principale fête qu'on célèbre à cette époque. Celle de la Saint-Martin est sur-tout précieuse, parcequ'elle arrive presque à la fin des travaux agraires : c'est celle de la recette des revenus, du renouvellement des baux ; et c'est pourquoi la fin des vacances judiciaires et scholastiques (1) est fixée, dans plusieurs pays, à la Saint-Martin.

(1) *Samuel SCHMIDT Martinalia scholastica*, 1688, in-4°.

Ce jour est donc consacré à des réjouissances de familles ; certaines corporations se réunissent pour y prendre part. C'est pour une semblable réunion qu'aura été frappée la petite pièce qui a donné lieu à cette dissertation. L'oie , qui est la base de la fête, y figure d'un côté ; et le mot MARTINALIA, inscrit de l'autre, exprime l'objet de la réunion. Ce mot *Martinalia* a été reçu dans l'église pour désigner la fête de Saint-Martin, comme on dit *Paschalia*, *Natalia*, parcequ'elle avoit une octave. Dans les pays où l'on suit la religion réformée, ce mot a été conservé en même temps qu'on a gardé l'usage du repas. La coutume de distribuer des tessères ou des jetons d'argent

parmi ceux qui forment des associations pour célébrer cette fête paroît aussi fort ancienne.

Cette petite médaille vient du Danemarck ou du Holstein ; du moins elle s'est trouvée avec quelques pièces modernes ou du moyen âge qui y avoient été recueillies : d'après la forme des caractères, elle paroît avoir été frappée au commencement de l'avant-dernier siècle.

FIN.